

Suite au CE du 17/10/2012, nous retenons les sujets d'actualité qui seront revisités prochainement : Le juridique, la migration Partéo-SI, la nouvelle organisation DSI, la convergence de la gestion des actifs du groupe et les déplacements professionnels.

« Vous nous avez dit concertation, permettez nous d'en douter. »

Sans complexe la Direction a présenté aux élus un projet de réorganisation de la Direction Juridique et Fiscale. Sans regrets, les élus du CE n'ont pas rendu d'avis ! On retiendra à nouveau la forme de cette consultation où la nouvelle organisation présentée a été préparée sans aucune concertation avec le personnel concerné qui, pour certains d'entre eux, changent de Direction (De la Direction de la souscription vers la Direction juridique). Chefs de services, chefs de département, Directeur, tous «squeezés», apprenant la veille du CE à quelle « sauce » le « master chef » allait les manger. Hormis la forme, le fond n'étant pas discuté avec les intéressés, nous avons donc fait part de nos questions à la Direction en vue de la prochaine présentation au CE du 04/12/2012. Définition des missions, respect des budgets pré-engagés, organigramme et rattachement hiérarchique respectueux de la CCN et de l'avenant Numéro 9, concertation avec les équipes, tels sont les axes défendus par vos élus SUD au CE.

Cette consultation nous incite à être vigilants car en aucun cas nous ne validerons le principe d'organisation décidée sur un coin de table par quelques uns de nos dirigeants en oubliant ce qui fait la force du groupe : les salariés et leur encadrement de proximité. A suivre ...

« PARTEO SI : L'Age de Glace 2, l'ère R à venir ! »

Le « vintage » est à la mode. Les constructeurs automobiles, les créateurs de mode, les designers l'ont bien compris, faire du neuf qui rappelle le vieux, ça fait vendre.

Chez nous à l'AG2R, on fait un peu différemment. On fait en sorte qu'extérieurement ça paraisse neuf, mais en coulisse, on travaille encore au charbon. Au fil des intégrations successives, AG2R a vu passer sous ses yeux un grand nombre d'outils informatiques plus performants les uns que les autres, et surtout bien plus performants que sa ribambelle d'outils dont on ne parvient plus à faire la liste tellement elle est « loooooonnnngue »...

Mais peu importe, à l'âge de glace, le gros mange le petit. On essaie bien de vous convaincre qu'on va moderniser les vieilles machines mais les coûts de développements seront tels, qu'on vous expliquera comment vous en passer. C'est ainsi par exemple que des règles commerciales tarifaires sont revues sous prétexte que l'outil ne sait pas faire. Nos concurrents seront déjà à la carte de tiers payant sur Smartphone que nous en serons encore à tenter de gérer une sur complémentaire santé !

Dans ce contexte, la migration de PARTEO SI, outil d'origine PREMALLIANCE sachant gérer intégralement la santé et la prévoyance rend un peu fébrile. Elle est programmée pour le 1^{er} janvier 2014 et on estime aujourd'hui à 6 000 jours/hommes la charge rien que pour la migration. Quant on sait qu'on en est à plus de 20 000 jours/hommes pour la plate forme commune de tiers payant PS2 entre AG2R et la MACIF alors qu'il en était budgété 9 000, on est en droit de s'inquiéter.

Et on ne parle pas des développements pour amener les outils cibles au niveau de PARTEO SI. Les dernières estimations effectuées pour éventuellement rapatrier le contrat UCANSS sur les outils cibles font état de 20 000 jours. Autant dire que les quelques évolutions, même incontournables soient-elles, ont peu de chance de voir le jour !

Mais ne nous plaignons pas, « AG2R crée de l'emploi ». En effet, l'intégration d'un nouveau groupe génère des doublons qui mettent en péril notre travail. Mais au sein de notre groupe, c'est le contraire. On intègre des groupes aux outils performants et on embauche des CDD à tour de bras pour faire manuellement ce qui était fait en automatique avant. Les délais s'allongent, les services disparaissent mais ce n'est pas grave, l'important c'est le client.

Enfin, c'est ce que dit le plan d'entreprise 2012-2014 !? On voudrait perdre des clients et plus particulièrement le contrat UCANSS qui représente 40 000 familles, qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Vu de l'extérieur, ce n'est qu'une intégration parmi tant d'autres pour les « AG2R de naissance ». Mais pour les intégrés, on leur enlève purement et simplement leur travail. De là à croire qu'on va compenser le coût des CDD par le licenciement de ceux dont on ne sait plus quoi faire, les plus pessimistes d'entre nous y songent.

Au-delà de l'outil, **ce sont nos emplois, la qualité de notre service et l'image de notre groupe qui sont en jeu.**

« TRANSFORMATION DE LA DSI : Ptêt ben qu'oui, Ptêt ben qu'non »

Au dernier CE ont été présentés la transformation des départements études et infrastructures et service.

Pour les études : Il a été confirmé que les emplois seraient conservés sur les sites. La Direction nous affirme que ces changements se feront en concertation avec les collaborateurs. A ce jour, ce n'est pas le cas. Les documents reçus pour le prochain CE de 04/12 montrent un organigramme cible qui n'en est pas un. Certains collaborateurs devraient changer de service en mars, d'autre en avril. Quoi qu'il en soit, les salariés avec lesquels il y aurait eu concertation ne sont pas au courant !

Pour la DIS (Département Infrastructure et service) : Pas d'avis rendu par 4 organisations syndicales, seul la CGC souhaitait rendre un avis. A suivre.

« Convergence de la gestion des actifs du groupe »

Le projet CONVERGENCE voit enfin le jour. Mais porte-t-il vraiment bien son nom ? S'il y a convergence dans la gestion des actifs, il y a divergence sur le devenir de l'épargne salariale et Prado Epargne risque d'être la victime collatérale de cette opération !

La direction, la main sur le cœur, nous a pourtant assuré (à défaut de nous rassurer) que la société resterait dans le giron du groupe. Et pourtant, on a du mal à y croire. Outre un organigramme dans lequel on voit que Prado Epargne n'a plus sa place, ce sont surtout les commentaires de Mr De Forges qui nous incitent à craindre une issue défavorable pour la société d'épargne salariale du groupe.

La direction nous dit que l'avenir de Prado Epargne dans le groupe n'est pas menacé, mais en même temps Mr De Forges se dit préoccupé par l'équilibre financier de la société considérant son modèle économique comme non rentable. Il a même parlé de suicide collectif pour expliquer la féroce bagarre tarifaire à laquelle se livrent les teneurs de comptes en épargne salariale.

Après cela, comment ne pas craindre de voir Prado Epargne sortir, demain ou après-demain, du périmètre du groupe AG2R La Mondiale. Peut-être pourrons-nous prochainement lire cette annonce funeste : **« A VENDRE, SOCIETE D'EPARGNE SALARIALE, TRES BON ETAT, PERSONNEL COMPETENT, PRIX A DEBATTRE !! »**

Que nos dirigeants n'oublient pas que derrière des considérations d'ordre purement financier, il y a un réel savoir-faire, développé depuis plus de 25 ans par un personnel dévoué et compétent.

Si rien n'est sûr, le passé nous a appris à nous méfier des promesses. Depuis plusieurs mois, nous assistons au démantèlement méthodique des restes de Premalliance : la fin programmée de PARTEO ou les incertitudes grandissantes sur l'avenir de Prado Epargne en sont les dernières preuves.

« DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS : Le code du travail, pourquoi faire ? »

La question de la compensation des déplacements professionnels a été abordée par SUD. La direction n'a tout simplement pas souhaité répondre. Quand on ne respecte pas la loi, il devient difficile de répondre ! Cela a tout de même permis que ce sujet soit abordé à la dernière réunion paritaire du 15/11. Des discussions devraient donc être engagées pour éventuellement aboutir à un accord. A suivre ...

« La minute Nécessaire de Mr RENAUDIN»

Tel le « parrain », pour ce CE, Mr RENAUDIN a cru bon d'envoyer ses « hommes de mains » afin « d'exécuter ses contrats » sur le juridique, Partéo SI, la DSI etc.... Hélas Monsieur, les élus sont tenaces et de plus en plus **solidaires**, il vous faudra donc à nouveau revoir votre copie et revenir **personnellement** nous expliquer les réorganisations et les choix de Direction générale. Le personnel mérite un vrai débat entre les représentants du Comité d'Entreprise et le « patron » du groupe AG2R La Mondiale. La politique de la chaise vide ne sert personne, rendez vous donc pour le prochain Comité d'Entreprise du 04/12/2012 !